

Communications de la Municipalité

du 12 octobre au 9 novembre 2010

La Municipalité décide

12 octobre 2010

Commission Offices de Poste, desserte postale

D'informer la commission de l'Office de Poste qu'à l'instar de la Municipalité, le Conseil législatif, n'a pas apprécié la décision de mise en place d'un service à domicile. La Municipalité n'a jamais été prévenue des modifications des numéros d'acheminement des entreprises "bons clients" et déplore cet état de fait. Elle s'oppose formellement à la décision rendue par Poste Suisse et attend une décision de leur part.

Elections communales 2011, impression des bulletins

De ne pas refacturer l'impression des bulletins pour les élections communales 2011.

26 octobre 2010

Citaku Mentor, secrétaire municipal

d'engager M. Mentor Citaku en qualité de Secrétaire municipal (activité à 100 %). L'entrée en fonction est arrêtée au 11 octobre 2010 et l'engagement a lieu conformément à l'article 2 du statut du personnel.

Hager Françoise, changement de poste

d'enregistrer le changement de fonction de Mme Françoise Hager en qualité de Boursière communale et préposée au contrôle des habitants avec effet au 11 octobre 2010. Finalement, l'intéressée ne quittera pas l'administration communale.

La Municipalité prend acte

12 octobre 2010

Service forêts, faune et nature, Riondaz, filets paravalanches

D'un email de M. Jacques Binggeli, inspecteur des forêts, qui informe la Municipalité de la pose de 18 mètres de filets paravalanches test à Riondaz, sans frais pour la commune.

Sécurité et Environnement, dpt, SESA, Avançon Morcles

D'un courrier du Chef de Secteur 3 des lacs et cours d'eau, M. Thierrey de Pablos, informant la Municipalité qu'il procédera prochainement à la réfection des joints du perré de l'Avançon de Morcles en amont de l'embouchure du Rhône. Le démarrage des travaux est planifié le 8 novembre pour une durée totale de 2 semaines.

Service des Communes et des relations institutionnelles, élections communales 2011

D'un courrier du Service des communes et des relations institutionnelles (SeCRI) adressé aux Présidents des bureaux électoraux communaux et aux greffes municipaux, relatif aux arrêtés de convocation et dossier de candidature pour les élections communales de 2011. Une nouvelle application Votelec a été mise sur pied. La convocation des électeurs sera plus lisible grâce à trois nouveaux arrêtés. Deux modèles de dossiers de candidatures sont disponibles dans Votelec (élections à la proportionnelle et à la majoritaire). Les Communes sont chargées de les adapter ou de s'en inspirer si besoin.

26 octobre 2010

Santé et action sociale, dpt, facture prévisionnelle 2011

D'une lettre du Chef du Département de la santé et de l'action sociale, M. Pierre-Yves Maillard, relative à la participation prévisionnelle à la facture sociale 2011 voté par le Grand Conseil. Les montants pour la Commune tiennent déjà compte d'un ajustement de 12.7 millions déduits au titre de la convention réglant l'impact financier de la RPT sur les communes vaudoises. Le calcul découle de la comparaison entre l'évolution du régime des bourses et celle des régimes sortis de la facture sociale 2010. La participation prévisionnelle totale de la Commune est de Fr. 308'213.-.

Commission Offices de Poste, desserte postale

D'un accusé de réception de la Commission des Offices de Poste au sujet de la requête de la Municipalité du 7 octobre relative à la décision de la Poste Suisse du 9 septembre. Elle informe la Municipalité de l'ouverture d'une procédure devant la commission offices de poste. La Poste n'est pas autorisée à appliquer sa décision avant l'expiration du délai de dépôt de la requête ni avant d'avoir pris une décision définitive lorsqu'une requête a été déposée. Ce dossier sera traité au cours du premier trimestre 2011.

9 novembre 2010

Infrastructures, dpt, service mobilité, Loi sur les transports publics (LTPu)

D'une communication du Service de la mobilité et management des transports relative à la répartition du montant de la contribution financière en faveur des lignes de trafic régional et assimilé à charge des communes pour l'exercice 2010. Pour Lavey, le montant est de Fr. 37'387.15.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Jean-Marie Darioli

Mentor Citaku